



Les instruments de musique

L'utilisation des instruments de musique dans l'église

Le psaume 150 est une formidable invitation à louer Dieu avec des instruments de musique : cordes, vents, percussions, tout l'orchestre est passé en revue ! Mais avant d'évoquer les instruments de musique, le psalmiste prend bien soin de mentionner le mobile de la louange à Dieu : « Louez-le pour ses hauts faits ! Louez-le selon l'immensité de sa grandeur ! » (verset 2). Le Créateur des cieux et de la terre n'est pas simplement un grand Dieu. Bien plus, sa grandeur est immense, infinie, insondable. Le psaume 145 précise que sa façon d'agir est extraordinaire, que sa majesté est d'une splendeur glorieuse ! On comprend ainsi pourquoi les seules voix de chanteurs ne suffisent pas pour louer un Dieu si magnifique ; il faut un orchestre complet, un orchestre à la mesure de « l'immensité de sa grandeur » !

Pourtant, certains objectent que les nombreux textes commandant l'usage des instruments de musique pour la louange au Seigneur proviennent exclusivement de l'Ancien Testament. Il s'agirait donc d'un commandement caduc, au même titre que les lois sur les sacrifices.

D'ailleurs, d'éminents serviteurs de Dieu tels Martin Luther, Jean Calvin ou John Wesley se sont élevés contre le recours aux instruments de musique dans l'église, Luther qualifiant même l'orgue d'« emblème de Baal », l'associant ainsi au culte idolâtre.

Mais ces prises de position péremptoires sont difficilement défendables. En effet, le Nouveau Testament évoque bel et bien les instruments de musique pour louer le Seigneur. Apocalypse 5.8-9 décrit une scène d'adoration de Dieu par 24 anciens qui chantent un cantique nouveau en s'accompagnant de harpes. Ainsi, devant son trône céleste, Dieu est entouré d'une musique à la fois vocale et instrumentale. Il n'y a donc aucune raison de bannir du culte les instruments de musique puisque c'est ainsi que Dieu est adoré au ciel.

Néanmoins, si l'opposition aux instruments de musique n'est pas bibliquement justifiable, les réticences des pères de la Réforme ont de quoi interpeler. En effet, si Luther qualifie l'orgue d'« emblème de Baal », c'est probablement en raison de l'utilisation qui était faite des instruments de musique lors des fêtes mondaines. La préoccupation des pères de la Réforme, comme des pères de l'Église, était ainsi de ne pas rappeler aux chrétiens les lieux qu'ils ne devaient plus fréquenter.

Prenons l'exemple du culte de la statue d'or du roi Nebucadnetsar à Babylone. L'appel au culte idolâtre consistait en un concert de musique instrumentale : « Au moment où vous entendrez le son du cor, de la flûte, de la cithare, de la sambuque, du psaltérion, de la cornemuse et de toutes sortes d'instruments de musique, vous vous prosternerez et vous adorerez la statue d'or qu'a dressée le roi Nebucadnetsar » (Daniel 3.5).

Ainsi, bien que le psaume 150 appelle à louer Dieu au son des divers instruments de l'orchestre, on peut comprendre la gêne que pouvaient éprouver les authentiques croyants à adorer Dieu avec un orchestre comparable à celui qui était utilisé pour les cultes idolâtres. Non, on n'adore pas Dieu comme une idole ! Le culte du Roi des rois se doit d'être différent ! Donc, pas d'instruments.

Cela nous ramène à un point abordé dans un article précédent : un chrétien agit différemment du monde, il n'imité pas le monde mais prend uniquement modèle sur ce que la Bible enseigne. Il s'agit là d'une recommandation essentielle et très ancienne, déjà adressée au peuple d'Israël à l'époque de Moïse (Deutéronome 18.9), et réitérée dans le Nouveau Testament, notamment par l'apôtre Paul (Romains 12.2). Ainsi, si l'on ne peut donner raison aux pères de l'Église et de la Réforme sur le fait de bannir les instruments de musique du culte, leur prise de position doit nous pousser à produire dans l'église une musique singulière, aucunement calquée sur celle du monde, mais différente. Rappelons-nous le verset 2 du psaume 150 appelant à louer Dieu « selon l'immensité de sa grandeur ». La musique dans l'église doit être à la mesure de Dieu. Elle n'a pas pour but de nous faire plaisir, de combler nos envies ou nos émotions. Au contraire, elle a pour fonction d'être le support de l'adoration à Dieu, de faire plaisir à Dieu, de conduire les frères et sœurs à se tourner vers Dieu et non vers eux-mêmes. En ce sens, elle marque sa profonde différence avec celle du monde, le choix du style ou des instruments n'étant pas conditionné par la recherche d'une satisfaction personnelle ou par une quelconque mode musicale, mais par la seule volonté de concevoir une musique à la mesure de l'immensité de la grandeur de Dieu.

Pour ou contre les percussions ?

Le psaume 150 évoque toutes les familles d'instruments, notamment les percussions qui sont souvent cause de tensions entre chrétiens. Certains sont ainsi « pour » les percussions dans l'église quand d'autres prennent position « contre ». Mais le débat ne se pose pas en termes de « pour » ou « contre ». La Bible mentionnant l'usage des percussions pour le culte, on ne peut qu'être pour ! En revanche, s'il doit y avoir débat, celui-ci porte sur la façon d'utiliser les instruments, les percussions comme les autres. En Colossiens 3.16, Paul exhorte les chrétiens à s'instruire et à s'avertir au moyen de psaumes, d'hymnes et de cantiques, en chantant à Dieu de tout son cœur. Mais il prend soin de préciser que tout ceci doit se faire « en toute sagesse », cette recommandation valant aussi bien pour le contenu des instructions que pour la musique utilisée à cet effet.

Il faut par ailleurs garder à l'esprit que le but premier est l'instruction réciproque, donc les paroles chantées, et non la musique en elle-même. Certes, la musique est un langage, mais elle est au service des paroles ; elle vient souligner et amplifier le texte, mais ne doit pas le couvrir. C'est ainsi que la sagesse pousse à recourir ou non à certains instruments. Parfois, les psaumes précisent les instruments qui conviennent pour les accompagner : « avec les flûtes » (psaume 5), « avec instruments à cordes. Sur la harpe à huit cordes » (psaume 6). Il ne s'agit donc pas d'employer systématiquement la flûte, les percussions ou autres, mais de choisir les instruments adaptés au genre de musique et aux paroles qui sont adressées au Seigneur. Les percussions et les cuivres apportent généralement l'énergie, la joie ou la grandeur, tandis que les cordes et les bois seront plus aptes à rendre la tristesse ou la mélancolie. La sagesse enseigne aussi à dimensionner l'orchestre, d'une part au nombre de chanteurs, et d'autre part au local.

Pour ce qui est des percussions, l'erreur que certaines églises ont faite est de mettre en place une batterie complète (ensemble de percussions) quand un tambourin et une cymbale crash auraient été amplement suffisants. Du coup, l'effet a été d'avoir un volume instrumental trop fort et de nuire à la louange. Rappelons-nous que la musique doit toujours être au service des paroles !

Concernant les percussions, une dernière précision fondamentale mérite d'être mentionnée. Lorsque le roi David organisa la musique pour le culte à l'Éternel, selon l'ordre de Dieu (2 Chroniques 29.25), il confia les percussions aux chefs des chantres (1 Chroniques 15.19, 16.5). C'est une leçon importante : les percussions ne peuvent être confiées qu'à des serviteurs de Dieu avisés qui soient des musiciens particulièrement expérimentés et doués d'une grande sensibilité

musicale, car l'influence des percussions sur la musique est considérable. Si le percussionniste est rythmiquement en place, s'il est capable de varier et d'adapter son jeu selon les paroles et le style, la musique n'en sera que plus belle. Mais s'il est décalé, s'il n'est capable d'aucune nuance dans son jeu et s'il recourt obstinément à l'ensemble de la batterie quelque soit le cantique, l'effet peut être désastreux !

Faisons donc preuve de discernement dans l'usage des instruments de musique. Que le Seigneur nous donne sa grâce pour produire une musique différente de celle du monde, qui reflète « l'immensité de sa grandeur » !

E.C.